

annonça que le nombre des Sarrasins qui viendraient en Italie pour venger la mort de leurs frères, dépasserait le nombre des châtaignes. Le belliqueux pontife fit alors apporter un petit sac de mil, et le remettant à l'ambassadeur, il lui parla ainsi : « Va dire à ton maître que s'il revient une seconde fois » sur les terres de saint Pierre, il trouvera pour les défendre » autant de soldats que je lui envoie de grains de mil. »

On rapporte à cette époque un nouvel acte de la cruauté de Benoît : Rome avait éprouvé un tremblement de terre le vendredi saint après l'adoration de la croix ; le pape ayant appris que dans le même instant les Juifs célébraient leurs cérémonies religieuses dans la synagogue, rendit un décret qui les condamnait tous à être décapités : ces malheureux furent livrés sur-le-champ au bûcher ; et après leur supplice, ajoutent les historiens ecclésiastiques, la fureur des vents se calma, et la terre n'éprouva plus les horribles frémissements qui ébranlaient la ville sainte.

On suppose que ce fut vers la fin de l'année 1016 qu'un seigneur normand, appelé Raoul, vint se réfugier à Rome pour échapper à la vengeance du duc Richard, dont il avait séduit la fille. Le souverain pontife était alors menacé par le catapan, gouverneur des provinces pour les empereurs grecs, d'une guerre d'extermination, s'il se refusait à payer un tribut considérable ; et déjà, joignant l'effet à la menace, celui-ci avait envahi une partie de la province de Bénévent, qui appartenait au trône apostolique. D'un côté, l'avarice du pape l'empêchait de consentir à payer le tribut exigé ; de l'autre, la lâcheté des Romains ne lui laissait aucun espoir de s'opposer aux incursions des ennemis.

Dans cette extrémité, Benoît supplia Raoul de prendre la conduite des troupes de l'Église ; et celui-ci, à la tête des Italiens, se mit en campagne, marcha sur Bénévent, et remporta sur l'armée de Basile plusieurs victoires éclatantes. Bientôt le bruit de ses exploits s'étant répandu jusqu'en Normandie, une multitude de guerriers de cette province abandonnèrent leur pays, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, et se rendirent auprès de Raoul, qui les incorpora dans son armée.

Tel fut le commencement de la domination de ces peuples du Nord dans la péninsule romaine. Néanmoins Raoul, après une suite de batailles où il fut toujours vainqueur, s'aperçut que ses compatriotes, décimés par l'ennemi, se trouvaient réduits à quelques milliers de soldats ; il prit alors la résolution de franchir les monts, et de se rendre auprès de Henri II pour lui demander des renforts.

Benoît VIII l'accompagna en Allemagne dans le même but, et pour activer les secours que l'empereur lui avait promis contre les Grecs. Le saint-père célébra la fête de Pâques à Bamberg, l'an 1020 ; et le dimanche suivant il consacra la basilique de Saint-Étienne, que le prince offrit ensuite à l'Église romaine. Il lui donna encore la ville de Bamberg et ses dépendances, en y joignant une redevance annuelle d'un cheval blanc couvert de riches harnais, et d'une bourse de cent marcs d'argent.

Ensuite le pape retourna dans ses états pour assister au concile qu'il avait convoqué à Pavie, et dont les actes nous ont été conservés par les historiens. A l'ouverture du synode, Benoît lut un long discours dans lequel il censurait fortement

la vie licencieuse du clergé; il accusait les prêtres de dissiper en orgies les biens qu'ils avaient reçus de la libéralité des rois, et d'employer les trésors des églises, soit pour entretenir des prostituées, soit pour enrichir leurs bâtards. Il invoquait contre eux les canons de Nicée, qui recommandaient aux ecclésiastiques d'observer la continence, et leur défendaient de vivre avec des concubines; enfin il leur rappelait les décrétales de saint Sirice et de saint Léon, qui condamnaient le mariage des prêtres et même des sous-diacres.

Le saint-père appelait bâtards tous les enfants des prêtres, et soutenait que les fils nés d'une femme libre et d'un clerc serf de l'Église devaient hériter de la condition de leur père. Quelques évêques voulurent lui opposer ce passage de saint Paul: « Que chacun se marie pour éviter la fornication. » Alors il s'emporta en paroles violentes contre les concubinaires qui osaient réclamer contre ses décisions; il répondit que l'Apôtre n'avait pas voulu appliquer ce commandement aux prêtres, mais aux laïques; et que ceux qui soutiendraient cette hérésie seraient excommuniés, comme les sectateurs de Jovinien l'avaient été par leurs pères.

Benoît rendit un décret divisé en sept articles, pour défendre aux ecclésiastiques d'avoir ni épouse ni concubine; il l'étendit à tout le clergé régulier et séculier sans exception; il déclara que les enfants des ecclésiastiques seraient considérés comme serfs, et appartiendraient aux diocèses, quoique leurs mères fussent de condition libre; il anathématisa les juges qui leur rendraient la liberté; il défendit, sous peine du fouet et de la prison, à aucun serf de l'Église,

de faire des acquisitions sous le nom d'un homme libre, jusqu'à ce que l'évêque en eût touché tous les droits.

Henri II, à la prière de Benoît VIII, confirma ces différents décrets par une ordonnance également divisée en sept articles, et il ajouta la menace des peines temporelles aux peines spirituelles, afin d'en assurer l'exécution.

L'empereur, qui était venu en Italie avec ses troupes pour s'opposer aux invasions des Grecs, réunit son armée aux bandes intrépides des Normands, qui déjà commençaient à fonder un royaume sur les côtes de l'Adriatique. Les Grecs furent battus dans toutes les rencontres; Raoul leur reprit toutes les places qu'ils avaient occupées dans la Campanie; il leur enleva la Pouille, les refoula dans un coin de la Calabre; enfin le courageux Normand finit par les chasser entièrement de l'Italie.

Robert II, roi de France, accompagné d'Enguerrand, abbé de Saint-Niquier, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, fit un pèlerinage à Rome, et fut admis à baiser les pieds du pape. On ignore l'époque précise où le prince accomplit ce pieux voyage.

Après un règne de douze ans, le pape mourut dans le palais de Latran, au commencement de l'année 1024, et fut enterré à Saint-Pierre.

Un grand nombre d'auteurs rapportent gravement les nombreuses apparitions de Benoît VIII. Platine assure qu'un prélat vit le squelette du saint-père couvert des ornements pontificaux et monté sur un cheval noir. L'évêque ayant demandé au fantôme vers quel lieu il se dirigeait, le pontife le saisit avec force par le bras, et l'enlevant de terre, il le porta dans

un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie en punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Vincent de Beauvais, lecteur du roi saint Louis, qui vivait deux cents ans plus tard, raconte naïvement que le décret qui condamnait Benoît n'était que conditionnel, et qu'un moine de Cluny eut une révélation dans laquelle la sainte Vierge lui annonça que le pape pouvait être délivré de ses peines par leurs prières et par les mérites de saint Odilon leur abbé; que les moines redoublèrent alors d'austérités et obtinrent sa délivrance; que le pontife défunt vint lui-même les remercier, un jour qu'ils étaient en prières dans l'Église, qu'il leur apprit son heureuse sortie des flammes de l'Etna et qu'il leur peignit les joies sublimes qu'il goûtait dans la Jérusalem céleste. Ce passage du pieux Vincent de Beauvais donnerait à supposer que le lieu choisi par la Trinité pour le purgatoire est la terre de Sicile.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.

JEAN XIX,

151^e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,
ROMAIN,
empereurs d'Orient.

ROBERT II,
roi
de France.

Élection scandaleuse de Jean XIX. — Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siège. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siège par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siège de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Con-